

ANNEE:

DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 ET A L'ANNEXE I DU REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN CONCERNANT LA

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (*)

⁽^)Si l'espace est insuffisant, vous pouvez introduire des annexes. Celles-ci sont a adresser, avec un EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SUIVANT(S):	
	. financiers:
(*)	alloués par
	en personnel:
(*)	alloués par
	. en matériel: Le aut
(*)	alloués par
D) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:	
	Date: 6.57.609 Signature:

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.